



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 3 mai 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 01
Nombre de conseillers votants : 33
Date de convocation : 26 avril 2021
Date de publication : 10 mai 2021

Conseillers-ères présents-es : Présidence : Isabelle MANGIN,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAROU, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence
21.03.05.41

Commission
Aménagement et Urbanisme

Objet
Acquisition aux Consorts
AUBRY

Secrétaire de séance
M. Jean-Pierre CUINET

Rapporteur
M. Jean-Michel REBILLARD

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :
M. Stéphane CHAMPANHET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Justine GRUET à Mme Frédérique DRAY (DCM 21.03.05.26)
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Isabelle MANGIN
M. Jean-Marie SERMIER à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à DCM 21.03.05.39)

Conseillers-ères absents-es non représentés :
Mme Sylvette MARCHAND (DCM 21.03.05.26) ; M. Jean-Pascal FICHÈRE (DCM 21.03.05.26) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 21.03.05.27-41-42-43-44) ; M. Jean-Marie SERMIER (DCM 21.03.05.44)

Par délibération n°20.14.12.132 du 14 décembre 2020, le Conseil Municipal a décidé l'acquisition des lots 2, 3 et 4 ainsi que les 500 millièmes des parties communes du bâtiment sis 8 rue de la Monnaie à Dole cadastré section BI n°129, aux indivisaires Thomas et Ludovic AUBRY.

Cette transaction a été approuvée au prix de 90 000 €, valeur conforme à l'estimation du bien par l'étude BARTHEN-RUIZ-VANDEL.

Aujourd'hui, il s'avère plus judicieux d'un point de vue calendaire et administratif, de procéder à cette acquisition en deux temps avec deux actes bien distincts.

Ainsi dans un premier temps, l'acquisition de la quote-part de Monsieur Thomas AUBRY interviendra au prix de 45 000 €, puis celle de Monsieur Ludovic AUBRY pour une somme identique.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement et Urbanisme » du 29 avril 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **RÉITÉRE** sa décision d'acquisition aux indivisaires AUBRY des lots 2, 3 et 4, ainsi que les 500 millièmes des parties communes du bâtiment 8 rue de la Monnaie à Dole cadastré BI n°129,
- **PRÉSICE** l'acquisition en deux actes distincts pour chaque indivisaire,
- **PRÉCISE** que ces acquisitions seront réalisées moyennant le prix de 45 000 € chacune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir ainsi que tout document y afférent.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

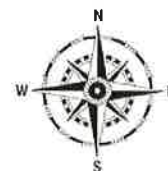
- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- Maître BARTHEN RUIZ VANDEL- 8 rue Joseph Thoret- 39100 DOLE
- Maître Jean-Claude VAISON DE FONTAUBE - Avocat - 10 Boulevard Thurner - 13006 MARSEILLE

Fait à Dole, le 3 mai 2021.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,


Jean-Baptiste GAGNOUX



**Acquisition à Monsieur Thomas AUBRY
8 rue de la Monnaie à DOLE**



SOURCE: BD ORTHO 2017 IGN

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20210503-DCM21030541-DE
Date de télétransmission : 06/05/2021
Date de réception en préfecture : 06/05/2021

20 m